

## **Séance de Conseil Municipal du 28 mai 2010 Compte-rendu sommaire**

Tous les membres sont présents excepté Yoann Chevallet.

Secrétaire de séance : Cyrille Gallay

### **Lecture du compte-rendu de la séance du 13 avril 2010**

Lecture est donnée du compte-rendu de la séance du 13 avril 2010.

### **Renégociation de la dette avec le Crédit Agricole des Savoie**

Cyrille Gallay informe le Conseil Municipal qu'une rencontre a été organisée avec le Crédit Agricole pour obtenir des propositions de réaménagement de la dette.

Les modifications concernent deux emprunts pour les travaux réalisés à Tréchauffé. Après débat, proposition est faite de choisir de porter les durées restantes pour ces deux emprunts à 12 ans, pour un taux fixe passant de 5.72% à 4.80% pour le premier emprunt et de 5.70% à 4.80% pour le second. La durée restante passe quant à elle à 12 ans.

Accord à l'unanimité.

### **Ouverture d'une ligne de trésorerie**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il serait opportun d'ouvrir une ligne de trésorerie pour le financement de ses besoins ponctuels de trésorerie. Deux propositions sont présentées.

Après débat, la proposition de la Caisse d'Epargne est choisie à l'unanimité.

### **Convention de financement avec le SMDEA Travaux La Crottaz**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'une convention de financement doit être signée avec le SMDEA fixant le montant de l'aide départementale accordée et de l'emprunt complémentaire.

Accord à l'unanimité.

### **Droit de stationnement taxi**

Monsieur le Maire rappelle qu'un emplacement taxi est réservé à Taxi Pascal. Il y a lieu de voter chaque année le montant du droit de stationnement. Après débat, il est décidé de maintenir le droit de stationnement fixé à 0 Euro.

### **Questions diverses concernant la Commune**

- Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il entend refuser de donner une autorisation pour la scolarisation de quatre enfants dans une autre commune. Le Conseil Municipal soutient cette décision à l'unanimité.
- Monsieur le Maire indique qu'il a reçu une demande pour la location du garage lié à l'auberge.
- Le Conseil Municipal invite à l'unanimité Monsieur le Maire à rechercher les différentes possibilités d'aménagement d'un restaurant scolaire pour l'école de La Forclaz.
- Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le CCAS a été sollicité pour apporter un soutien à une famille sur la Commune.
- Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet de Mme Coeugnet de proposer cet été aux enfants de la vallée des activités nature. Mme Coeugnet souhaiterait disposer d'une salle comme point de rassemblement et en cas d'intempérie.
- Maurice Michaud informe le Conseil Municipal de sa nomination comme Président à l'AFP La Forclaz-La Baume. Il rappelle que des recherches en eau avaient été prévues sur le budget 2010 pour l'alimentation d'un bassin et propose plutôt de raccorder une conduite au réservoir existant.
- Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal d'un courrier reçu de M. HUMBERT concernant des travaux effectués par M. MERCIER Serge sur une parcelle contiguë à sa propriété. Contact sera pris avec les organismes compétents pour apporter une réponse à sa demande.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée à 23h30.

Le Maire,  
Gallay Gilbert